Andrea H. Japp

Les mystères de Druon de Brévaux

In Anima Vili

JUSQU'OÙ IRA SE CACHER LA PAROLE DU DIABLE ?

Flammarion

Extrait de la publication

Andrea H. Japp

LES MYSTÈRES DE DRUON DE BRÉVAUX

IN ANIMA VILI

Royaume de France, début du XIVe siècle. Héluise Fauvel court les chemins, travestie en médecin itinérant sous le nom de Druon de Brévaux. Elle a fini par découvrir le mystère de la pierre rouge, qui a fait couler tant de sang et signé l'arrêt de mort de son père. Grâce au joyau convoité, elle a déterré d'anciens manuscrits dépositaires d'une science humaine interdite, ainsi que les écrits uniques laissés par des druides.

Mais, parce que ces textes ne doivent point tomber entre viles mains, Druon est contraint de les mettre à l'abri. Si bien qu'il devient la proie la plus pourchassée du royaume, par l'Inquisition, par messire de Nogaret et par l'ordre du Temple. Le prieuré de Saint-Martin-du-Vieux-Bellême sera-t-il son havre de paix ou son tombeau ? Qui fomente la machination dont il pourrait devenir victime ? Allant d'exécrables surprises en redoutables découvertes, Druon comprendra-t-il que chaque secret en cache un autre, plus terrible encore ? Et que, même dans les voies du Ciel, le diable dissimule ses pièges ?

Andrea H. Japp est une des reines du roman policier français. Auteur de nombreux best-sellers, In Anima Vili *est le quatrième opus de sa série médiévale à succès,* Les Mystères de Druon de Brévaux.

Flammarion

13-7 Création Studio Flammarion Illustration originale Studio de Création Flammarion, d'après des photos © Photo Josse / Leemage et © British Library / Robana / Leemage

In anima vili

Du même auteur

La Bostonienne, Éditions du Masque, 1991.
Elle qui chante quand la mort vient, Éditions du Masque, 1993.
La Petite Fille au chien jaune, Éditions du Masque, 1993.
Meurtres sur le réseau, Éditions du Masque, 1994.
La Femelle de l'espèce, Éditions du Masque, 1996 ; Le Livre de Poche, 1997.
La Parabole du tueur, Éditions du Masque, 1996.
Le Sacrifice du papillon, Éditions du Masque, 1997 ; Le Livre de Poche, 1999.
Autopsie d'un petit singe, Éditions du Masque, 1998.
Histoires masquées : Alien Base, Hachette jeunesse, 1998.
Le Septième Cercle, Flammarion, 1998 ; J'ai lu, 1999.
Dans l'œil de l'ange, Éditions du Masque, 1998.
Délires en noir (avec Thierry Hoquet et Romain Mason), Éditions du Masque, 1998.
La Voyageuse, Flammarion, 1999 ; J'ai lu, 2001.
La Raison des femmes, Éditions du Masque, 1999.
Entretiens avec une tueuse, Éditions du Masque, 1999 ; Le Livre de Poche, 2001.
Le Silence des survivants, Éditions du Masque, 1999 ; Le Livre de Poche, 1999.
Intégrale, Volume I, Éditions du Masque, 2000.
Et le désert…, Flammarion, 2000 ; J'ai lu, 2002.
Petits meurtres entre femmes, inédit, J'ai lu, 2001.
Le Ventre des lucioles, Flammarion, 2001 ; J'ai lu, 2002.
De l'autre, le chasseur, Éditions du Masque, 2002.
La Dormeuse en rouge et autres nouvelles, J'ai lu, coll. « Librio noir », 2002.
Portrait de femmes de tueur (avec Katou), EP Éditions, 2002.
Le Denier de chair, Flammarion, 2002 ; J'ai lu, 2004.
Contes d'amour et de rage, Éditions du Masque, 2002.
Un violent désir de paix, Éditions du Masque, 2003 ; Le Livre de Poche, 2006.
Le Syndrome de Münchhausen (avec Katou), EP Éditions, 2003.
La Saison barbare, Flammarion, 2003 ; J'ai lu, 2005
Enfin un long voyage paisible, Flammarion, 2005.
Sang premier, Calmann-Lévy, 2005 ; Le Livre de Poche, 2006.
La Dame sans terre, tome I, *Les Chemins de la bête*, Calmann-Lévy, 2006 ; Le Livre de Poche, 2007.
La Dame sans terre, tome II, *Le Souffle de la rose*, Calmann-Lévy, 2006 ; Le Livre de Poche, 2007.
La Dame sans terre, tome III, *Le Sang de grâce*, Calmann-Lévy, 2006 ; Le Livre de Poche, 2007.
Monestarium, Calmann-Lévy, 2007 ; Le Livre de Poche, 2009.
Un jour, je vous ai croisés, nouvelles, Calmann-Lévy, 2007.
La Dame sans terre, tome IV, *Le Combat des ombres*, Calmann-Lévy, 2008 ; Le Livre de Poche, 2009.
La Croix de perdition, Calmann-Lévy, 2008.
Dans la tête, le venin, Calmann-Lévy, 2009.
Cinq Filles, Trois Cadavres, mais plus de volant, Marabout, 2009.
Une ombre plus pâle, Calmann-Lévy, 2009.
Les Mystères de Druon de Brévaux, tome I, *Aesculapius*, Flammarion, 2010 ; J'ai lu, 2011.
Les Mystères de Druon de Brévaux, tome II, *Lacrimae*, Flammarion, 2010 ; J'ai lu, 2012.
Les cadavres n'ont pas froid aux yeux, Marabout, 2011.
Les Mystères de Druon de Brévaux, tome III, *Templa Mentis*, Flammarion, 2011 ; J'ai lu, 2012.
Les Enquêtes de M. de Mortagne, bourreau, tome I, *Le Brasier de Justice*, Flammarion, 2011 ; J'ai lu, 2013.
Les Enquêtes de M. de Mortagne, bourreau, tome II, *En ce sang versé*, Flammarion, 2012.

Andrea H. Japp

In anima vili

Les Mystères de Druon de Brévaux

Flammarion

© Flammarion, 2013.
ISBN : 978-2-0813-1231-9

« Les œuvres de charité et les services que rend à l'humanité un bon et sage médecin sont préférables à tout ce que les prêtres appellent œuvres pies, aux prières et même au saint Sacrifice de la messe[1]. »

Arnaud de Villeneuve*
(ou Arnoldus de Villanova)

1. Cette phrase valut à son auteur, un des plus prestigieux scientifiques des XIII-XIVe siècles, d'être jeté en prison (voir annexe historique, « grands médecins »).

Extrait de la publication

Liste des personnages principaux

Druon de Brévaux, anciennement Héluise Fauvel, mire itinérant.

Jehan Fauvel, mire, père de Druon, décédé.

Foulques de Sevrin, évêque d'Alençon, ami de Jehan.

Huguelin, jeune garçon, aide de Druon.

Louis d'Avre, bailli de Nogent-le-Rotrou, devenu grand bailli d'épée du Perche.

Igraine, mage.

Éloi Silage, dominicain inquisiteur.

Sylvine Touille, ancienne voisine d'Héluise/Druon à Brévaux.

Michel Loiselle, condamné par l'évêque Foulques de Sevrin, devenu son espion contre une grâce.

Avéla, Laig et Paderma, représentantes de l'Ancien Peuple, proches d'Igraine.

Annelette Meunier, espionne de messire de Nogaret.

M. Justice de Mortagne, de son nom Hardouin cadet-Venelle, exécuteur des Hautes Œuvres (bourreau).

Au prieuré, Saint-Martin-du-Vieux-Bellême :

Masselin de Rocé, grand-prieur.

Jocelyn Ledru, sous-prieur.

Thibaud Ducher, frère cellérier, boursier et sacristain.

Benoît Carsasse, frère pitancier.
Alexandre d'Aleman, frère apothicaire.
Agnan Letertre, frère infirmier.
Aubin de Trimbelle, frère portier.
Jacques de Salny, précédent médecin.

Au village de Saint-Agnan-sur-Erre :
Gabrien Leguet, apothicaire.
Blandine Leguet, épouse de l'apothicaire.

En l'abbaye de Thiron-Gardais :
Constant de Vermalais, seigneur abbé.

Personnages historiques :
Philippe le Bel, Guillaume de Nogaret, Charles de Valois, Clément V, Arthur II de Bretagne.

Résumé du tome I, *Aesculapius*, du tome II, *Lacrimae*, et du tome III, *Templa Mentis*

Aesculapius : avril 1306, Alençon. Jehan Fauvel, mire de talent, est jeté dans les geôles de l'Inquisition pour avoir pratiqué des accouchements sans douleur à l'aide d'opium, un prétexte pour lui extorquer le secret d'une pierre rouge, convoitée par Rome, donc l'Inquisition, et par le conseiller de Philippe le Bel, Guillaume de Nogaret. Se sachant menacé, Jehan Fauvel a confié, peu avant son arrestation, la pierre à son ami de toujours, Foulques de Sevrin, évêque d'Alençon. Il ne découvre que bien trop tard que Foulques l'a trahi et livré aux inquisiteurs.

À Brévaux, Héluise, sa fille unique âgée de dix-neuf ans, à laquelle Jehan a transmis tout son savoir, apprend que la Question va commencer. Grâce à l'entremise d'une voisine, elle fait étouffer son père dans sa prison, afin de lui épargner d'interminables tortures. Obéissant au dernier message de celui-ci, elle fuit Brévaux, déguisée en jeune mire itinérant : Druon. Ignorant tout de l'existence de la pierre rouge, Héluise/Druon est fermement décidé à découvrir la nature de la quête de son père et à confronter l'évêque d'Alençon dont elle a compris l'ignoble rôle. Chemin faisant, Druon arrache le petit miséreux Huguelin aux griffes d'une répugnante aubergiste. Ils sont arrêtés pour braconnage sur les terres de la baronne Béatrice d'Antigny, dont la clémence

Extrait de la publication

n'est certes pas la vertu principale. Règne une ambiance de peur et de désastre sur les terres de la baronne : une bête énorme et démoniaque sévit, démembrant les villageois. Le marché de Béatrice est simple : leurs deux vies contre la bête. Druon rencontre au château une bien étrange mage aux yeux presque jaunes, Igraine, au service de la baronne. Igraine le met en garde : il doit chercher une pierre rouge meurtrière et se méfier d'une femme très belle. Le jeune mire découvre que la bête n'est qu'un homme, un épouvantable tueur sadique. Il sauve également la baronne d'un complot mortel.

En dépit des tentatives de Béatrice pour les retenir, les deux compagnons reprennent la route.

Lacrimae : novembre 1306 : escorté d'Huguelin, Druon parvient à Tiron, où s'élève l'abbaye royale dirigée par l'impérieux seigneur abbé Constant de Vermalais, abbaye à laquelle les villageois reprochent son manque de charité. La bourgade est sens dessus dessous. Des meurtres s'y succèdent, les victimes, dont un jeune moine, sont retrouvées poignardées, la main droite tranchée, supplice infligé aux voleurs. En dépit de l'urgence de sa quête de vérité, Druon s'installe en l'auberge du Chat borgne, tenue par maîtresse Cécile. Alors qu'il est sommé de remédier à la stérilité de la ravissante Ivine d'Authou, femme d'un seigneur local, ancien soldat et soudard invétéré, Druon enquête sur les meurtres. Louis d'Avre, seigneur bailli de Nogent-le-Rotrou, débarque. Cet homme autoritaire, mais droit, a la ferme intention de découvrir l'identité du meurtrier qui a occis son secrétaire. Pendant ce temps-là, Constant de Vermalais, à la demande de son neveu Hugues de Plisans, chevalier templier, fait sortir du royaume de France ses frères d'ordre menacés par Philippe le Bel. Druon s'intéresse de près aux saintes reliques de l'abbaye. Peu à peu, il met en lumière un trafic qui implique l'abbaye et découvre l'identité surprenante du meurtrier. Ses ennemis

se rapprochant, il reprend la route en compagnie d'Huguelin, plus que jamais décidé à élucider le secret de la pierre rouge.

Templa mentis : novembre 1306. Hasard ou destin, leurs pas les mènent à Saint-Agnan-sur-Erre, où l'angoisse et l'indignation sont à leur comble. Le prêtre de la bourgade a été retrouvé mort, crucifié dans son église, et son secrétaire égorgé dans la forêt avoisinante. D'autres meurtres se succèdent, dont celui d'un verrier chartrain. Hébergé par un charmant apothicaire et son épouse, Druon décide de découvrir le fin mot de cette sanglante charade. Grâce à la complicité amoureuse de messire Louis d'Avre – qui a compris que le mire n'est autre qu'une jeune femme en fuite –, Druon s'intéresse vivement à un arrogant petit seigneur local, dont les trois épouses ont trépassé de bien curieuse manière, et que le défunt prêtre soupçonnait des pires vilenies. Druon perce enfin le secret de la pierre rouge, en l'église de Brou-la-Noble, découvrant le prodigieux mystère qu'elle protège, un mystère que son père avait tant convoité. Il comprend aussi l'identité du tueur et ses motivations, alors qu'une épouvantable révélation sur son passé lui fait sentir toute la férocité des forces qui tentent de le détruire. L'évêque d'Alençon, Foulques de Sevrin, a retrouvé sa trace, grâce à l'un de ses espions. Désespéré par sa trahison, l'évêque qui a livré Jehan Fauvel à l'Inquisition propose sa protection à Druon. Le jeune mire le repousse avec fermeté, tout en prenant conscience que, si Foulques est parvenu à le localiser, les espions de l'Inquisition et de messire Guillaume de Nogaret le pourront aussi.

La fuite des deux compagnons d'infortune reprend…

Extrait de la publication

I

Forêt de Bellême, décembre 1306

Il avait neigé en début de nuit et un froid piquant colorait ses joues, lui faisant monter les larmes aux yeux, couler le nez. Sa capuche rabattue bas sur le front le protégeait à peine des assauts violents d'un vent tourbillonnant. Pourtant, une sorte de joie le portait, lui donnait envie de chantonner.

Il souffla entre ses mains jointes, dans le vain espoir de les réchauffer, et réprima un éclat de rire. Il aimait cette forêt de chênes, bouleaux et foyards[1], surtout la nuit. Elle sécrétait une paix presque irréelle, un silence rappelant l'aube de la Création. Il pouffa à nouveau : qui pouvait affirmer que la Création avait été silencieuse ? En réalité, l'absence de vies humaines alentour le grisait. Il imaginait la multitude de petites créatures aux aguets, se demandant si elles devaient fuir ou rester tapies derrière les ronces, les amas de bois tombé, les troncs ou les branches basses dénudées. Certes, il en était de plus grosses et de bien plus redoutables, notamment les ours et les loups qui pullulaient encore dans la région. Cependant, il ne les redoutait pas, grâce à la bienveillance de Dieu à son égard, bienveillance qu'il avait maintes fois

1. Du latin *fagus* ; nom du hêtre en ancien français.

Extrait de la publication

vérifiée, et à son brin d'estoc[1], sans oublier son imposant couteau de chasse.

Il leva le visage et inspira goulûment l'air glacial et vivifiant. Le ciel dégagé se parsemait d'une multitude d'étoiles. Une demi-lune éclairait son chemin, complice de sa promenade sylvestre. Il y voyait un signe faste. Une houle de reconnaissance le submergea. Tout n'était-il pas admirablement parfait, comme si Dieu lui-même avait veillé à l'agencement des événements ? Une absolue plénitude l'envahit et il frissonna de bonheur. Un bonheur bien fugace que tempéra aussitôt un regret, presque un ressentiment. Avec qui partager ces instants de perfection ? À qui tenter d'expliquer que la main de Dieu se trouvait derrière toutes choses, même les plus infimes, parfois les plus incongrues ? Personne ne pouvait l'aussi bien comprendre que lui. Telle était la marque de son élection mais aussi de sa malédiction : la solitude. Une solitude d'autant plus pesante qu'aucun de ceux qui l'entouraient ne pouvait la déceler. Il réajusta la lourde bougette[2] qui pendait à son épaule et reprit sa marche.

Enfin, il parvint à la cahute de chasse construite en rondins par son grand-père Robert. Il la contourna, s'éloignant d'une vingtaine de toises* vers le nord. Il parvint à la butte rocheuse recouverte de ronces et d'arbustes enchevêtrés et écarta le rideau de branchages qui en dissimulait l'entrée. Son grand-père avait aménagé une sorte de vaste cave dans cette grotte naturelle dont le secret se passait de père en fils. Le vieux Robert y dissimulait du vin, et les biens qu'il voulait soustraire à l'impôt. Peut-être y protégeait-il aussi des aventures qui eussent fort déplu à sa femme, Rolande, dont tous prétendaient qu'elle portait chausses[3]. Lui-même doutait que

1. Long bâton ferré aux deux bouts et parfois terminé d'une pointe qui aidait à la marche et se transformait en arme, le cas échéant.
2. Sac de voyage, le plus souvent en cuir, que l'on portait en bandoulière.
3. Porter la culotte.

Extrait de la publication

Robert eût risqué si gros, même s'il ne dédaignait pas une poulette gironde[1] à l'occasion, et surtout en grande discrétion. En effet, Rolande, de forte gueule, et surtout de ronde dot, était de la trempe à bouger ses escabelles[2] et à rejoindre la demeure paternelle pour laver un tel affront. Or, si Robert se montrait peu farouche envers le beau sexe lorsqu'il savait son épouse loin, il aimait avant tout l'argent. Au demeurant, il avait légué à son unique fils survivant – le père de ce visiteur du soir – un joli magot dont une bonne part était dissimulée dans la grotte. De plus, le vieux Robert n'aurait pas risqué qu'un délassement de sens avec une amusette de leste cuisse n'évente le secret de sa cachette. Quelle importance, si ce n'était que de telles spéculations le distrayaient, ajoutant à son excellente humeur du moment ?

Lorsqu'il déverrouilla la lourde porte basse et tira le battant, une odeur pestilentielle lui fouetta le visage, remugles de pisse, d'excréments, et ceux si caractéristiques de la sueur de terreur.

Sur ses gardes, il avança dans la pénombre, seulement trouée par la faible lueur d'une esconse[3]. Il tira de sa bougette deux autres lampes à huile qu'il alluma à la flamme vacillante de la première. L'homme était assoupi, et il en profita pour détailler à nouveau l'ampleur de sa richesse, puisqu'il avait conservé l'excellente habitude de ses aînés, cachant ici ce qu'il ne souhaitait ni partager, ni offrir. Après tout, charité bien ordonnée commençait par soi-même[4] ! Oh certes, il aurait tout abandonné dans la seconde à Dieu, sans l'ombre d'une hésitation, mais certainement pas aux hommes censés le représenter ;

1. Pour l'anecdote, le terme vient de *girare* (tourner), racine de « girolle ».

2. Déménager. A donné « escabeau ».

3. Sorte de petites lanternes, en métal ou en bois, dans lesquelles on plaçait une bougie ou une lampe à huile afin de les protéger des courants d'air.

4. Le proverbe est d'origine médiévale. Il serait tiré de la première épître de saint Paul à Timothée (V-8) : « Si quelqu'un n'a pas soin des siens, surtout de sa famille, il a renié la foi et est pire qu'un incroyant. »

afin qu'ils pètent dans la soie, entretiennent sur un grand pied leurs catins ou damoiseaux, ou dilapident son argent en mangeries et en beuveries ? Leurs mensonges ne pouvaient berner que les faibles d'esprit ou ceux qui, ayant quelques lourds péchés à se reprocher, s'achetaient une âme de remplacement, ignorant qu'elle ne leur serait d'aucune utilité.

Il caressa du regard le grand coffret renfermant des bijoux, des calices et autres objets de culte en métaux précieux, quelques pierreries habilement descellées et remplacées par du verre teinté dans leurs tableaux, vêtements ou bijoux d'origine. Sur les étagères, dans des peaux saupoudrées de poussière de bois de cade[1] et de térébenthine, des coupons d'étoffes très monnayables, volés eux aussi. Enseveli sous le sol de terre tassée de la grotte, un autre coffret recelait pléthore de pièces d'or, mal acquises par trois générations. Bah, on s'enrichit bien plus vite et à moindres efforts en malhonnêteté, ainsi que le répétait son grand-père en s'esclaffant.

— Je t'apporte à manger, l'homme ! cria-t-il.

Un mouvement dans la cage exiguë. Le gueux se redressa sur son postérieur et recula dans le fond de sa prison.

— Tu te tiens benoît. Te souviens-tu de ta mésaventure lorsque tu as tenté un vilain coup ? Rien à boire, ni à manger de deux jours, en punition, en plus d'une vilaine balafre à la cuisse qui semble s'être infectée. Ça pue. Je le sens d'ici.

— Ça m'ronge, j'a mal. Foutre, ça m'remonte jusque dans l'cul[2] ! vociféra le prisonnier. J'a d'la fièvre, j'grelotte. Faut faire quérir l'guérisseur !

— Je ne puis et tu dois le comprendre, expliqua-t-il d'un ton posé. Du moins ne délires-tu plus.

---

1. *Juniperus oxycedrus*, une espèce du genévrier, très utilisée pour ses propriétés insecticides mais également parce que ses vapeurs étaient censées repousser mauvais esprits et sorcières. Son huile était également utilisée comme cicatrisant.

2. Rappelons que les termes : « merde », « pisser », « cul » n'avaient aucune connotation grossière à l'époque.

Extrait de la publication

L'homme, brutalement sevré d'une vie de débauche et d'ivresse, avait divagué durant les deux premiers jours de sa captivité, beuglant, sanglotant, s'arrachant la peau du visage au prétexte que des légions de vermines la prenaient d'assaut. Un peu embarrassé, lui n'avait rien fait. Fichtre, et si cet abruti trépassait d'un coup ! Il lui faudrait trouver un remplaçant. Mauvaise affaire que ce retard ! Toutefois, l'ivrogne avait survécu. Encore un signe qu'il suivait la bonne voie.

— Recule-toi davantage et agrippe les barreaux de tes mains, que je les voie.

Satisfait par l'obéissance de son prisonnier, il ouvrit la porte de la cage et, le menaçant de son brin d'estoc, déposa sur le sol de la geôle une outre d'eau, un demi-pain du pauvre[1], trois fromages et un généreux morceau de lard fumé ainsi qu'une robuste omelette froide. À l'origine, la cage avait été conçue pour y enfermer à la nuit les chiens de chasse. Magnanime, il jeta une touaille[2], précisant :

— Tu peux te laver un peu. Tu pues à dégorger. Voici tes victuailles pour deux jours. Si tu gâches ton eau à te laver… eh bien, tu boiras moins. N'y vois aucune pesterie de ma part… mais c'est lourd et ma marche pour te venir nourrir est longue.

— Messire, qu'ec' vous allez faire d'moi ? geignit l'homme.

Il réprima un sourire. Ne voilà-t-il pas qu'il devenait « messire », et que l'ivrogne asséché lui donnait maintenant du « vous », après l'avoir menacé de sanglantes représailles et agoni d'injures et d'obscénités ? Quelle merveille que la peur que l'on insuffle dans les cerveaux les plus épais.

— Oh, rien de très vilain, ne t'inquiète pas. Dès que tu m'auras promis et juré sur les Évangiles de te bien conduire dorénavant, de lâcher le gorgeon, et surtout, dès que j'en serai convaincu, je te relâcherai. De fait, tu fus toute ta misérable vie une disgrâce pour notre Seigneur.

1. Fait de seigle et d'orge peu tamisés.
2. Grand linge ou torchon.

Extrait de la publication

— J'le jure, j'le jure, éructa le gueux.

— Non, non… J'ai précisé : dès que j'en serai convaincu. Or, je ne le suis guère. Ne bouge pas les mains ! ordonna-t-il, sec. Patientons encore.

— Et ma jambe, messire ? J'a mal, j'vous dis !

Le gardien tira une petite fiole de terre cuite de sa bougette et la déposa sur la touaille.

— Badigeonne ta plaie avec cette embrocation[1]. Un remède souverain, m'a-t-on confié.

Sans lâcher son prisonnier des yeux, il recula et referma la porte de la cage. L'autre se jeta sur la nourriture, prouvant par là qu'il exagérait ses douleurs dans le but d'attendrir son geôlier. Ou que la faim le tenaillait plus qu'il ne souffrait.

Le visiteur ajouta au grand coffre un charmant diptyque qu'il venait de dérober et tenait serré contre sa poitrine. Une autre belle somme en perspective, à moins qu'il ne le garde pour lui, tant la jeune Vierge souriante d'un des panneaux l'émouvait. Il sortit, replaçant le rideau de branchages devant l'entrée de la grotte.

Et repartit, satisfait. Sa brève cohabitation avec cette créature dégénérée, dont la seule œuvre sur Terre avait été de nuire petitement mais avec une constance certaine à ses congénères, l'avait écœuré. La marche de retour le nettoierait des miasmes que de tels déchets projetaient. Une réjouissante idée le dérida tout à fait : dans deux jours, lorsqu'il reviendrait, il n'aurait assurément pas à se charger d'une lourde bougette d'eau et de vivres. Sa promenade nocturne n'en serait que plus agréable. En revanche, il lui faudrait mener un cheval, lui aussi « emprunté », pour le retour. Une carcasse humaine pèse aussi lourd qu'un âne mort.

1. Préparation huileuse pour usage local.

Extrait de la publication

II

Saint-Agnan-sur-Erre,
décembre 1306, la nuit suivante

Serrant contre lui les précieux manuscrits retrouvés en l'église Saint-Lubin de Brou-la-Noble quelques heures plus tôt, Druon de Brévaux était rentré à pas de loup chez les Leguet. Précédée d'une vaste cour carrée et ceinte d'un mur, la demeure respirait l'aisance gagnée de probe et la discrétion de ses propriétaires. Haute de deux étages, les fenêtres du rez-de-chaussée et du premier étaient protégées de morceaux de verre assemblés par des joints de plomb[1].

Druon allait devoir fuir à nouveau, au plus preste. Igraine, l'étrange mage au regard presque jaune, avait raison : dès que l'on comprendrait que les textes uniques se trouvaient en sa possession, ainsi que *templa mentis*, le sanctuaire de la pensée, cette pierre rouge tant convoitée dont il avait percé le secret, il deviendrait la proie la plus traquée du royaume. « On » ? La liste massée sous ce pronom indéfini faisait frémir. « On », Guillaume de Nogaret*, conseiller préféré du roi Philippe le Bel*, qui espérait que ces écrits lui servent de monnaie d'échange et de moyen de pression contre Clément V*, leur

1. Le verre était très cher à l'époque et réservé à des gens de beaux moyens. On parvenait difficilement à produire de grandes surfaces, d'où la nécessité du sertissage au plomb de petites fractions.

Extrait de la publication

nouveau pape. « On », l'Inquisition, ombre terrible, aux ordres du souverain pontife. L'Inquisition qui avait arrêté son père, l'admirable aesculapius[1] Jehan Fauvel, au prétexte d'avoir permis des accouchements sans douleur grâce à l'opium, en vérité parce que la pierre rouge avait été en sa possession. « On », enfin, l'ordre du Temple*, ainsi que le lui avait appris Hugues de Plisans, chevalier templier, quelques instants avant qu'Igraine ne le navre[2] de son bâton de marche à lame dissimulée, quelques instants avant que Plisans ne tente de tuer Druon afin de protéger le secret de la cachette des manuscrits.

Une houle de chagrin suffoqua Druon. Il avait occis sa mère, la démoniaque Catherine, connue sous le nom d'Aliénor de Colème. Catherine qui avait vendu son âme au dieu inversé en échange d'un imbécile espoir d'immortalité et de richesse. Catherine, terrassée[3] de justesse par Jehan Fauvel lorsqu'elle avait tenté d'égorger Héluise, son enfançonne, pour satisfaire son maître, le diable. Catherine, qui, plus de quinze ans après, était toujours décidée à tenir sa promesse. Un étrange et déplaisant chagrin. Héluise travestie en Druon avait assisté à l'effondrement de son rêve d'une mère aimante et tant aimée, qui l'avait apaisé toutes ces années, auquel il s'accrochait depuis le début de sa fuite afin de ne pas sombrer dans le désespoir. Une jolie fable encouragée par son père qui lui avait fait accroire au décès prématuré de Catherine, dans l'espoir de ne lui devoir jamais révéler l'épouvantable vérité au sujet de ce monstre au visage d'ange. Catherine avait péri alors que ses bras à la menteuse affection enserraient sa fille pour l'immobiliser et la transpercer de sa dague. Au fond, du meurtre de sa mère, de ce réflexe de survie, Héluise/Druon ne conserverait nul remords, nul regret. En revanche, les

1. Médecin de grand talent et d'intégrité.
2. Transpercer gravement.
3. Sens premier de « terrasser » : jeter à terre, renverser.

ruines calcinées de son beau rêve le hanteraient jusqu'à son dernier souffle. Assez ! Catherine ne méritait pas même un souvenir ! Se cramponner plutôt aux êtres magnifiques qui avaient peuplé sa vie : son père, le petit Huguelin qui suivait sa route depuis qu'il l'avait sauvé des griffes d'une tenancière lubrique, et, peut-être, plus loin, le bailli de Nogent-le-Rotrou, Louis d'Avre. Héluise en Druon avait fini par admettre que l'émoi qu'elle ressentait en sa présence ne devait rien à une tendresse filiale. Le fugace sourire qui avait éclairé son visage mourut aussitôt. Et le confronter à des dangers dont il n'avait aucune conscience était-il juste ? Son humeur s'assombrit encore lorsque l'incessante question s'imposa à son esprit : que faire du petit Huguelin, âgé de 12 ans ? Sans défense, sans parents, de très bas[1], ayant appris à lire et à écrire grâce à l'enseignement de Druon, il ne pourrait jamais faire face si son jeune maître l'abandonnait. Certes, les époux Leguet, gens de cœur et de droiture, le garderaient en leur demeure le cas échéant, le traitant avec autant de bonté que leurs serviteurs, recrutés parmi les damnés de la Terre. Maître Leguet, le vieil apothicaire[2], et dame Blandine, sa jeune et ravissante épouse, avaient réuni autour d'eux une sorte de petite cour des miracles, protégeant de leur mieux de pauvres êtres difformes ou invalides[3] qui n'eussent même pas pu trouver ouvrage ailleurs. Toutefois, les Leguet péchaient par leurs

1. Abréviation de « de bas lignage ». De même, « de haut » est l'abréviation de « de haut lignage ».

2. De *apothecarius*, signifiant « boutiquier ». En effet, l'apothicaire tenait boutique, gage de sérieux par rapport aux pseudo-pharmaciens ambulants, bien souvent des charlatans. La profession, par essence potentiellement dangereuse, a vite été très réglementée. De longues discussions eurent lieu, concernant les statuts du métier d'épicier et de celui d'apothicaire. Cela étant, la formation théorique et pratique de ces derniers était longue et exigeait une connaissance du latin. Il exista jusqu'au XI-XIIe siècle de véritables apothicairesses, à l'image des miresses.

3. Les infirmités de naissance, et même des grains de beauté trop abondants, étaient considérés comme une marque démoniaque.

immenses qualités d'âme : jamais ils n'entreverraient le danger à temps pour en protéger Huguelin. Laisser le garçonnet en leur garde ou l'entraîner à nouveau dans son sillage, au risque qu'il soit arrêté et jeté dans un cul-de-basse-fosse dont nul ne daignerait le tirer ? Druon s'était tant attaché à l'enfant, en venant à le considérer d'abord à la manière d'un petit frère, puis d'un improbable fils, affection réciproque. Étrangement, la présence du petit garçon – qui évoquait davantage un oisillon maigrelet qu'un redoutable cerbère –, son inflexible volonté d'exercer à son tour la médecine, et son amour rassuraient Druon, lui restituant sa force. Et puis, au cours des heures de déroute, lorsqu'il songeait que se rendre à la police du roi – et quelles qu'en soient les conséquences – mettrait terme à ses peurs et à sa fuite par les chemins du royaume, Huguelin le retenait de céder, d'accepter l'injustice organisée par les puissants. Mais la sécurité de l'enfant devait primer. Dieu du ciel, que décider ?

Se gardant de faire du bruit afin de ne pas déranger le sommeil du gentil couple, Druon dépassa l'ouvroir[1] et déboucha dans la vaste salle commune. Il aimait cette pièce, tant elle décrivait la belle qualité des propriétaires des lieux. Deux hauts chandeliers à cinq branches semaient la longue table de bois roux de guignier[2], les chandelles[3] de l'un d'eux allumées en cette heure tardive ou très précoce. Trois des murs étaient lambrissés de chêne, le dernier tendu d'un dorsal[4] champêtre, à la finesse de point remarquable. De grands tapis, bleu sombre mêlé de jaune, couvraient les dalles ocre

1. Première pièce d'une maison, qui donnait en général sur l'extérieur.

2. Merisier.

3. Très chères, elles étaient réservées aux nantis ou au culte. On s'éclairait surtout avec des lampes à huile. « Bougie » est un terme plus récent, dérivé de Bugaya, ville algérienne qui s'était spécialisée dans leur fabrication.

4. Tapisseries tendues aux murs afin de protéger les occupants du froid ou de l'humidité ou de dissimuler une niche ou un passage secret.

jaune de la salle. Une sourde tristesse envahit Druon : pourrait-il un jour vivre paisiblement, sans se cacher, sans plus fuir, partageant des soirées paisibles de lecture, de conversation ou de broderie entre époux, à l'instar des Leguet ?

Les questions qui le harcelaient depuis son départ de l'église Saint-Lubin de Brou-la-Noble ressurgirent dans son esprit : pourquoi Igraine ne l'avait-elle pas occis sitôt afin de récupérer les manuscrits qu'elle convoitait depuis si longtemps ? Elle en avait l'opportunité, la force et la détermination. Craignait-elle véritablement qu'il les enflamme de son esconse ? Pourquoi en doutait-il tant ?

Druon sursauta lorsque Gabrien Leguet se leva du coffre-banc[1] poussé devant la cheminée.

— Messire apothicaire, j'espère ne vous avoir point tenu éveillé, s'inclina Druon.

L'homme de courte taille, mince à la maigreur, ses cheveux courts et blancs hérissés en permanence sur le crâne, sourit. Le regard pétillant d'intelligence du vieillard d'une soixantaine d'années[2] détailla Druon, puis :

— Non pas, messire mire[3]. Le petit Huguelin a tant protesté, pleuré après votre départ que ma mie[4] Blandine et moi

1. Un des meubles les plus fréquents au Moyen Âge. On y rangeait un peu tout, vêtements, linge de maison, vaisselle, mais aussi des vivres. Refermé, il servait de siège.

2. Le Moyen Âge distinguait : jovant (de 20 à 40 ans), moein-age (de 40 à 60) et vieillece (au-delà de 60 ans).

3. Le mire, laïc, exerçait la médecine après quelques années d'études. Le médecin, docteur en médecine et clerc, ne pouvait fonder une famille. Les deux professions furent réunies au XVe siècle.

4. Le terme était utilisé aussi bien pour les hommes que les femmes et à l'époque évoquait tout autant l'amitié que l'amour. Sa destination féminine et amoureuse ne survint que plus tard.

avons fini par craindre de vous voir engagé dans quelque périlleuse aventure.

— Ah, cher Huguelin ! L'imagination fertile des enfants, biaisa Druon. Tout juste avais-je rendez-vous avec une mienne connaissance de passage en Brou-la-Noble.

— C'est que les routes ne sont guère sûres, surtout à la nuit et en forêt, contra avec amabilité l'apothicaire.

— Certes. Toutefois, ma preuse jument de Perche, Brise, est capable de dissuader nombre de malandrins et bêtes sauvages, tout comme mon épée.

Le regard de Gabrien Leguet frôla le volumineux paquet enveloppé du mantel[1] de Druon. Par courtoisie, il ne posa aucune question. Par respect et reconnaissance, Druon lui épargna un mensonge sur sa nature.

— Messire Leguet… Il me faut partir dès l'aube, une affaire urgente et inattendue me presse de vous quitter bien abruptement. J'en suis fort marri, votre bonté et votre hospitalité méritant bien davantage que ce congé discourtois, puisque je doute de pouvoir saluer et mille fois remercier dame Blandine.

— D'autres meurtres requièrent-ils votre magnifique compétence ? s'exclama l'apothicaire, mi-effrayé, mi-admiratif.

— En effet, approuva Druon.

Un demi-mensonge.

— Quant à notre hospitalité, croyez qu'elle fut avant tout un plaisir. Les distractions de qualité sont rares en notre petite bourgade, d'autant que Blandine avait formé un attachement pour Huguelin, regretta Gabrien Leguet. Et je la préviendrai de votre départ ! Elle ne me pardonnerait pas l'inverse.

Druon de Brévaux n'hésita qu'un instant. Il tergiversait depuis des semaines, et la décision fut prise en un éclair : Huguelin ne pouvait rester en la garde du charmant couple, qui ignorait tant du passé de leurs deux hôtes.

1. Sorte de long manteau sans manches, évoquant une cape.

Extrait de la publication

— Croyez bien que l'attachement est réciproque. Avec votre permission, messire, je vais tenter de dormir une ou deux heures avant notre périple.

— Bien sûr. Je vais sitôt éveiller Martine, qui me rugirait aux oreilles de n'avoir pu vous préparer deux bougettes de vivres, décida le petit homme.

Druon réprima un fugace sourire à l'évocation de la servante-cuisinière, bossue et sourde, un autre sauvetage des époux Leguet.

Une fois dans la chambre, il se dévêtit à la hâte, ôtant la bande de lin qui comprimait ses seins, fort révélateurs de sa féminité, dans un soupir de soulagement et se glissa sous la couverture. Dans son sommeil, Huguelin rampa et colla le dos contre le flanc de son jeune maître. Le contact du mince corps tiède, confiant, apaisa aussitôt Druon. Demain, dès l'aube, il agirait, mettant autant de distance que possible entre eux et leurs poursuivants. Mais où aller, où se terrer ? Leurs ennemis devaient maintenant tous savoir qu'ils pourchassaient une jeune donzelle[1] travestie en mire itinérant, portant petite tonsure[2], accompagnée d'un garçonnet. Demain, il y verrait plus clair et rédigerait une missive pour messire d'Avre, une lettre aux tournures vagues mais implicites. Il sombra dans un sommeil sans rêve.

1. À l'époque : femme ou jeune fille de qualité.

2. Pour laquelle optaient également des laïcs afin de faire acte de piété et affirmer leur obéissance à Dieu et à l'Église.

III

Citadelle du Louvre, alentours de Paris,
décembre 1306, cette même nuit

Assis dans sa vaste salle d'études que ne parvenaient guère à réchauffer les deux pingres feux lancés dans les cheminées qui se faisaient face, Guillaume de Nogaret, conseiller très écouté de Philippe le Bel, asséna son poing contre sa table de travail, tant l'aigreur le suffoquait. Les registres et rouleaux de missives, écritoires et cornes à encre qui servaient à ses secrétaires frémirent sous la violence du choc, et il redouta un instant que les chandelles qui éclairaient son travail ne choient. Il se retourna, tentant de trouver un habituel réconfort dans le dorsal tendu derrière lui, représentant une Vierge diaphane serrant un enfant Jésus qui souriait au monde. En vain.

Il fulminait depuis la veille, lorsqu'il avait appris l'assassinat de Céleste de Mirondan, sa madrée espionne, une vague cousine. Fine mouche[1], raison pour laquelle elle avait choisi le surnom de Céleste la Mouche, il avait préféré ses tractations avec elle à bien d'autres. Nulle amitié, nulle affection, nulle peur de sa part, juste une obsession, le prix de sa collaboration : récupérer le domaine de Mirondan. Son état de fille non mariée avait fait le bonheur d'un sien cousin, Jacques de

1. « Mouche » désignait alors un menteur ou un espion, bref un individu malin, inaccessible et rusé. Nous en avons gardé « mouchard ».

Mirondan, qui avait hérité de tout. Certes, Nogaret n'avait eu nulle intention de s'acquitter de cette promesse une fois la mission de Céleste accomplie. Il l'aurait dédommagée d'une belle somme d'argent. Peu aurait importé, tant il était passé maître en sournoiseries.

Il la revoyait dans son mantel de burel[1] d'un rouge tapageur, avec son long châle à franges, signalant une puterelle[2], un « emploi » que la nécessité l'avait contrainte à endurer afin de ne pas crever de faim. Grande, mince, au regard d'un profond vert, Céleste devait plaire aux clients de la maison lupanarde dans laquelle elle exerçait ses talents. Il se souvenait de l'émoi qu'elle avait provoqué en lui lorsqu'elle l'avait mis en garde, avec moult précautions de langue, contre le double-jeu d'Hugues de Plisans. En dépit de son extrême méfiance, inspirée par ses années de pouvoir, Nogaret avait conçu une sorte d'amitié pour le chevalier templier, convaincu qu'il rejoignait la cause du roi et s'exaspérait de l'arrogance obstinée du grand-maître de l'ordre du Temple, Jacques de Molay. Après tout, Philippe le Bel ne cherchait qu'à museler les moines-soldats, véritable meute de garde du pape. Une autre déception que ce Plisans. Une gifle que le conseiller ne pardonnerait pas puisqu'elle le souffletait dans sa dernière fragilité : son besoin presque peureux d'une amitié véritable qui ne soit jamais entachée de calculs. Billevesées ! Une telle chose n'existait plus pour lui. La raison commandait de l'admettre et de ne plus jamais l'oublier.

Guillaume de Nogaret jouissait d'une réputation d'extrême intelligence. Sa position d'homme le plus influent du royaume, la confiance que lui témoignait le souverain, lui avaient permis de s'enrichir bellement sans que l'on puisse

1. Ou bure. Laine de mauvaise qualité.

2. Prostituée. Elles avaient obligation de signaler leur profession par des vêtements voyants.

jamais le soupçonner de puiser dans le Trésor en malhonnêteté. Nul ne pouvait lui bâiller le lièvre par l'oreille[1]. Politique retors, au fait de toutes les ruses et médiocrités courtisanes, il débusquait sans faillir les escobarderies[2], les pièges, les intentions véritables de ses interlocuteurs. S'ajoutaient son absolue dévotion envers le roi son maître et sa foi brûlante en Dieu ainsi qu'en la très sainte Église catholique. De fait, Plisans était parvenu à le convaincre que l'amitié désintéressée pouvait exister pour un conseiller du roi. Son détestable isolement, cette suspicion envers chacun, l'obligation d'insuffler la crainte en l'autre afin de le dompter s'étaient apaisés. Guillaume de Nogaret avait toléré, puis apprécié la cordialité du chevalier. Et Plisans l'avait trahi. Certes pas par intérêt, mais pour protéger ses frères d'ordre, au mépris de la volonté royale. Si Nogaret avait, au fond, admis les raisons du chevalier templier, il lui en avait terriblement voulu de sa duplicité. Céleste avait vu juste. Il ne l'avait d'abord pas crue, sans doute parce qu'une telle admission le blessait dans son amour-propre et dans ce besoin d'alléger son extrême solitude.

Et Céleste était morte, étranglée dans un bois. Pis, elle n'était pas parvenue à retrouver la fille Héluise Fauvel.

Une foi dévorante, en vérité. Pourtant, M. de Nogaret s'était accommodé des deux sommations du monarque : museler l'ordre du Temple, donc. Les Templiers avaient quitté l'Orient pour se rabattre sur l'Occident, après la débâcle de Saint-Jean-d'Acre. Oubliés leurs combats, leurs victoires,

1. Faire de fausses promesses.
2. Paroles destinées à tromper.

leurs sacrifices. Ne demeurait que leur échec qui leur valait la mésestime, pour ne pas dire le mépris, sans même parler de la jalousie du peuple. Peut-être aussi leur morgue, du moins celle de leur grand-maître : Jacques de Molay, homme de foi, remarquable soldat mais piètre politique et exécrable négociateur. Nogaret œuvrait également afin de satisfaire la deuxième exigence du roi : obtenir un procès posthume contre la mémoire de Boniface VIII*, ancien Saint-Père et ennemi juré de Philippe. La mort du souverain pontife trois ans plus tôt n'avait guère apaisé l'ire du roi. Boniface, qui se rêvait empereur d'Occident, avait tenté de faire fléchir le Capétien avec une arrogance qui lui avait valu sa haine indéfectible. Nogaret avait donc contribué de derrière la tenture[1] à l'élection d'un pape français dont il espérait une « gratitude » envers le roi : Clément V. Gratitude qui tardait à se manifester autrement qu'en paroles, Clément louvoyant avec son habituel talent de diplomate et des phrases à double entente. Quant au Temple, Philippe le Bel ne souhaitait pas son éradication, mais sa mise au pas, sous les ordres de l'un de ses fils, Philippe de Poitiers. De fait, les Templiers ne répondaient qu'au pape et formaient un contre-pouvoir militaire trop puissant dans les pays où ils s'installaient. La pierre rouge, que convoitait tant Clément V, avait donc pris une cruciale importance aux yeux du conseiller du roi. S'il ignorait tout de sa signification, elle représentait à ses yeux un habile moyen de chantage.

Mais comment Céleste, une fillette commune[2] habituée au danger, méfiante par profession, avait-elle pu tomber dans ce piège ? À l'évidence, on, et quel que fût ce « on », avait compris qu'elle espionnait pour le compte de Nogaret afin de retrouver la damoiselle Héluise Fauvel.

1. En grande discrétion.
2. Prostituée.

Extrait de la publication

Le cliquettement des genouillères de métal d'un garde en ronde lui parvint depuis la haute porte de sa salle de travail. Il ne le remarquait presque plus, qu'il fît jour ou nuit, pas plus que l'exiguïté de la Grosse tour du Louvre, ou l'humidité glaçante qui suintait en toutes saisons de ses murs. Les pouvoirs de l'État, notamment la chancellerie, les comptes et le Trésor, étaient toujours massés dans la rébarbative bâtisse qui s'élevait juste derrière la limite de la capitale, non loin de la porte Saint-Honoré. Les travaux du palais de l'Île de la Cité, qui devait remplacer dans l'esprit de Saint Louis[1] le sinistre donjon bâti sur ordre de son grand-père, Philippe II Auguste, tardaient à commencer, faute d'argent, pour le plus grand déplaisir de tous ceux qui s'entassaient entre ces murs. À l'exception de M. de Nogaret qui s'y sentait en belle aise et ne quittait guère ses appartements.

Âgé d'une trentaine d'années, de courte taille, chétif, le visage émacié, Nogaret semblait déjà centenaire. Son regard d'une pénible intensité, encore soulignée par l'absence de cils à ses paupières, faisait détourner les yeux à nombre de courtisans. Au demeurant, le conseiller renforçait l'impression de roideur qui se dégageait de sa personne grâce à son débit cassant et à son vêtement. Il avait conservé la longue robe triste des légistes, surmontée d'une housse[2], en cette époque où les hommes se ruaient sur les dispendieuses parures orfraisées, courtes et ajustées. Les courtisans exhibaient des atours que n'eussent pas dédaignés les coquettes les plus exigeantes : blanchet[3] surchargé de broderies d'or,

1. Louis IX (1214-1270).
2. Sorte de long manteau sans manches.
3. Qui remplaça le doublet, plus long.

Extrait de la publication

jaque[1] semée de pierreries ou de perles, ou jupet[2] de luxueux cendal[3], sans oublier les hauts-de-chausses enrubannés.

Il frotta l'une contre l'autre ses mains osseuses, à la peau ivoire et sèche, s'autorisant un soupir d'exaspération. Qui avait commandité le meurtre de Céleste ?

Un serviteur pénétra à son ordre et déposa sur sa table de travail un plateau chargé de son souper[4], saluant bas, sans proférer autres mots qu'une série de « messire ». Après son départ, Nogaret jeta un regard agacé aux mets : un bouillon de légumes, une épaisse tranche de pain frais et un tranchoir[5] sur lequel reposait une belle part de gigue de chevreuil bouilli, puisque les cuisiniers connaissaient l'aversion du conseiller pour les plaisirs de table, les sauces, bref tout ce qui s'écartait de la simple notion de survie. Seul le verre de vin qu'il s'accordait à chaque repas ne l'ulcérait pas puisque même le rigoureux saint Benoît le recommandait, dans ses conseils de modération. Quelle pitié qu'on ne pût vivre d'eau et de pain sec !

M. de Nogaret plongea sa cuiller dans le bouillon clair, l'obsédante question tournant dans son esprit : qui ? Certes, le décès d'une femme de haut encore jeune, même puterelle, était regrettable. Mais bah ! Inutile d'épiloguer au sujet d'un événement qui ne le concernait que sur un point fort

1. Sorte de veste longue arrivant aux cuisses.
2. Sorte de justaucorps entaillé au bas, devant et derrière.
3. Soie de très belle qualité.
4. Le dîner ou le souper constituaient le premier repas de la journée, le premier dérivant de *disjejunare* (rompre le jeûne de la nuit) et le second de « soupe », puisqu'on en mangeait à tous les repas. « Dîner » devint ensuite notre actuel déjeuner et « souper » notre dîner.
5. Épaisse tranche de pain rassis qui servait d'assiette. Un fois imbibée de sucs de viande ou de poisson, on l'offrait aux pauvres ou aux chiens.

Extrait de la publication

ennuyeux : il ne disposait plus d'espions dotés d'assez d'intelligence, et avait perdu la trace d'Héluise Fauvel. Néanmoins, avantage non négligeable : Céleste lui épargnerait son acrimonie lorsqu'il lui annoncerait ne pas se vouloir mêler de ses déboires au sujet du domaine de Mirondan. Piètre satisfaction.

Qui ? Qui se trouvait derrière le trépas de Céleste la Mouche ? L'Inquisition, donc Clément V ? Nogaret ne croyait en effet pas une seconde à une mauvaise rencontre de la fillette commune avec un vaurien quelconque, aussi charmeur fût-il. Céleste la Mouche se montrait bien trop rusée et soupçonneuse pour commettre une telle bévue. D'autant que la longue-oreille de messire de Nogaret avait précisé qu'on l'avait vue quitter le grand-marché de Saint-Pierre-la-Bruyère, ce dernier novembre, en compagnie d'une fermière de moyens, à en juger par sa mise. En d'autres termes, les déductions de la puterelle se trouvaient démontrées par son trépas. Contrairement à ce qu'avait tenté de lui faire accroire Hugues de Plisans, la donzelle Fauvel ne filait pas vers le royaume espagnol, italien, pas plus qu'anglois. Elle cheminait en terrain de connaissance et Céleste s'en était trop rapprochée, le payant de sa vie. Héluise Fauvel se trouvait toujours en Perche ! Morbleu[1], qu'il avait été sot ! Il se mordit sauvagement l'intérieur des joues afin de se punir de son imbécilité. Le goût métallique du sang sur sa langue l'apaisa un peu.

M. de Nogaret tergiversa quelques instants. Puis, il termina son bouillon et mastiqua un bout de pain avec une lenteur exagérée. Une bonne ou une mauvaise chose ? Sans doute pas mauvaise même si la suite n'en serait que plus ardue. Si

1. Contraction acceptable de « par la mort de Dieu », blasphématoire. Nombre de jurons furent ainsi transformés, parfois en remplaçant « Dieu » par « bleu », comme par exemple « par le sang de Dieu », qui devint ainsi « palsambleu ».

l'Inquisition savait que le conseiller convoitait également la pierre rouge, Clément V s'alarmerait. Tout ce qui pouvait inquiéter le pape, lui faire souhaiter la protection royale, allait dans le sens de Nogaret.

Il revint à sa préoccupation du moment : trouver un espion digne de ce nom. Peste que ces gens ! Peu d'entre eux étaient assez lestes d'esprit pour le bien servir en délicate affaire. Quant aux autres, il convenait de les faire espionner à leur tour afin de les dissuader, parfois de définitive manière, de vous trahir contre plus grasse bourse.

Mais qui, qui à la fin ? Qui avait occis Céleste ?

Seul éclat de lumière qui le réjouissait fort, son récent tour de passe-passe au nez et à la barbe de Charles de Valois*, seul frère de plein sang du roi, expliquant sans doute la tendresse aveugle que lui témoignait le souverain. Nogaret le jugeait pourtant de faible intelligence – ce que sa force de gueule ne parvenait pas à faire oublier –, fat, menteur, et surtout d'une cupidité peu commune, puisant à mains crochues dans le Trésor royal, pourtant bien anémié. Bah, Valois était fidèle au roi son frère, disposition qui retenait encore Nogaret de lui faire dévaler la pente. De plus, il s'était toujours montré courageux au combat. Quoi qu'il en fût, Guillaume de Nogaret n'était pas peu aise d'avoir berné le gros Charles à son propre jeu !

Un an plus tôt, Guy de Trais, alors bailli de Nogent-le-Rotrou, une possession bretonne convoitée par le frère du roi, avait fait preuve d'une sotte désinvolture lors d'une affaire de meurtres. Une douzaine de petits saute-ruisseaux de sa ville avaient été vilainement torturés et assassinés[1]. Le sort des enfants importait peu aux politiques. En revanche, la grogne de la populace menaçait. Arthur II de Bretagne* avait été courtoisement avisé de rappeler, au plus preste,

1. *En ce sang versé, Les enquêtes de M. de Mortagne, bourreau*, Flammarion, 2012.

Extrait de la publication

son bailli à sa cour. Nul doute que l'incompétent terminerait sa carrière et sa vie dans quelque affectation isolée de leur contrée arriérée[1] et peu en chalait[2] au conseiller du roi ou, d'ailleurs, au duc de Bretagne. Une tortueuse partie d'échecs s'en était suivie. Valois, beau-père d'un des fils de Bretagne grâce au mariage de sa fille Isabelle, avait donc avancé ses pions en faisant nommer à sa place Louis d'Avre, un de ses anciens compagnons de bataille. Toutefois, Guillaume de Nogaret devait aussi manifester sa reconnaissance à Arnaud de Tisans, alors sous-bailli de Mortagne-au-Perche. Soigner toujours ses appuis, du moins ceux qui se révélaient importants, une des forces de messire de Nogaret ! En effet, Tisans, lassé du peu d'intérêt de Valois, son suzerain direct, pour les provinces du Perche ou de l'Alençonnais[3] et par son côté pilleur, avait fait allégeance à Nogaret en discrétion. C'est alors qu'Adelin d'Estrevers, grand bailli d'épée du comté du Perche, avait eu la judicieuse idée de se faire égorger d'étrange manière, au plein de la forêt. Quelle importance, puisque nul ne semblait le regretter, et surtout pas monseigneur de Valois ? Une autre danse de pions avait commencé. En remerciement de ses loyaux services, Louis d'Avre avait succédé au triste Estrevers, une nomination royale, donc une de celles qui revenaient à Nogaret. Charles de Valois avait alors désigné Arnaud de Tisans pour reprendre le baillage de Nogent-le-Rotrou. Une magnifique partie de passez-muscade[4] dont Nogaret n'était pas peu fier. Une affaire rondement menée de derrière la tenture. Valois s'était démené

1. Le royaume de France considérait ainsi la Bretagne, malgré les marques de fausse affection qu'il multipliait de crainte que le duché ne rejoigne le giron de l'Angleterre.

2. Du verbe « chaloir », dont nous n'avons gardé que « peu m'en chaut ».

3. Que Charles de Valois avait reçues en apanage trois ans plutôt.

4. Expression tirée du jeu de bonneteau, datant au moins du XIVe siècle. Le bonneteur faisait passer une noix de muscade sous trois gobelets

afin de faire nommer ceux qu'il croyait à sa botte, Tisans et d'Avre. Nogaret avait pincé les lèvres, tergiversé, feint de s'y opposer pour rassurer et conforter le gros Charles dans son plan. Comme prévu, Valois s'était alors obstiné. Il avait tempêté, ourdi et fini par placer deux des hommes de Guillaume de Nogaret, dont il se méfiait pis que d'un serpent. À juste titre.

Tisans et d'Avre surveillaient donc aujourd'hui la police, la justice et les impôts du comté de Charles de Valois. Le conseiller claqua la langue de contentement. Satisfaction de courte durée puisque lui revint aussitôt son agaçant embarras.

Un espion. Il lui fallait au plus preste un excellent espion. Quel embrouillement ! Maudite fût Céleste la Mouche pour lui occasionner tant d'encombres ! Femme ou homme ? Femme, sans doute. En dépit du peu d'intérêt et d'estime de Guillaume de Nogaret pour la douce gent, hormis les reines ou princesses puisqu'elles mettaient au monde de futurs rois, force lui était d'admettre qu'elles faisaient souvent de bien meilleures longues-oreilles que les hommes et possédaient une appréciable intuition. Leur coutumière rouerie, sans doute. Certes, de moindre force, leurs talents de bretteuses laissaient à désirer. Pour preuve, l'infortunée Céleste. Toutefois, la tromperie, le mensonge et la duplicité faisaient à l'évidence partie de leur nature, songea-t-il avec le placide mépris qu'il réservait au doux sexe. Une désagréable pensée troubla alors messire de Nogaret, dont l'intelligence et la pénible lucidité ne connaissaient pas de trêve. Diantre, ne venait-il pas d'affubler les dames des mêmes détestables travers que ceux qu'il

---

renversés. Le joueur devait deviner sous quel gobelet elle se retrouvait. Une arnaque basée sur la prestidigitation dont on voit toujours des variantes avec un as. Le jeu est interdit dans de nombreux pays.

constatait chaque jour chez les courtisans et proches du roi, tous bien mâles ?

✠

Il termina son verre de vin en se levant et se murmura :

— Allons, mon bon Nogaret… L'homme reste l'homme même lorsqu'il s'agit d'une femme !

Il lui fallait en urgence prendre une décision, de crainte que la donzelle Héluise lui file à nouveau entre les doigts.

Il tira le long cordon de passementerie qui pendait au coin d'une des cheminées. Quelques secondes plus tard, un huissier de nuit pénétra dans la salle après un cognement raide contre la haute porte. L'homme s'inclina, bafouillant :

— Messire, au service.

— Fais sitôt mander l'officier de geôle.

— C'est-à-dire, messire, Vigiles* est…

D'un ton cassant, Nogaret l'interrompit :

— Et ? Me vois-tu endormi, l'homme ? Non ! Eh bien que mon officier de geôle s'éveille à l'instant puisqu'il me sied. À moins… que sa charge ne lui pèse. Je puis, pour lui plaire, l'en soulager.

IV

Brévaux, décembre 1306, le lendemain

Druon et Huguelin progressèrent une bonne partie de la journée au pas lent de Brise, la jument de Perche, qui parfois se délassait de courts trots. Martine, la cuisinière des Leguet, les avaient choyés, ainsi qu'ils le découvrirent lors de leur première halte de restauration. Rien ne ravissait davantage Huguelin, ancien petit ventre-creux, que la vue de la nourriture en abondance.

— Ah, que soit bénie Martine et ses bons maîtres ! s'exclama-t-il en inspectant les victuailles entassées dans sa bougette sur l'herbe fraîche. Mais r'gardez-moi… euh… regardez ces merveilles. Un demi-poulet rôti, du pain de froment[1], du lard fumé, des pipefarces[2], deux fromages si mollets[3] qu'ils feraient damner un saint. Votre pardon. Deux pâtés de viande et pas des p'tits… euh des petits, des prunes sèches, des pâtes de coing et deux boutilles[4] de sidre[5] de l'année. Fichtre, en

1. De blé, réservé aux ménages les plus cossus.

2. Sorte de beignets à la farine et aux jaunes d'œuf, dilués dans un peu de vin. On incorporait du fromage à la pâte avant de la faire frire. Se dégustait chaud ou froid.

3. Mou dans un sens agréable.

4. Bouteilles, le plus souvent en terre cuite.

5. Ancienne orthographe de « cidre ». Contrairement à ce qu'on lit parfois et qui ferait remonter sa consommation au XIVe siècle, celle-ci est

vérité, de quoi nous remplir la panse à satiété jusqu'au demain !

La gourmandise qui brillait dans les yeux du garçon fit sourire Druon. Brise arrachait de maigres touffes d'herbe recouvertes d'une neige fondante.

— Où nous rendons-nous, mon maître ? demanda soudain l'enfant.

— Et c'est seulement maintenant que tu t'en préoccupes ? pouffa Druon.

— Oh, moi, tant que je chemine en votre compagnie, le reste m'importe peu.

Il attaqua à pleines dents sa généreuse part de poulet, reprenant :

— Aussi ne s'agit-il que d'une curiosité. Vous me répondriez Alençon, le duché de Normandie ou le royaume anglois, que notre destination…

— Que t'ai-je recommandé, à maintes reprises ? le coupa le jeune mire.

— Votre pardon, bafouilla Huguelin, tentant de garder les lèvres aussi closes que possible.

Il avala avec peine une énorme bouchée et ajouta :

— On ne doit pas infliger à ses convives la danse gluante des aliments qui tournent dans votre bouche, pas plus qu'ôter des filaments piégés entre les dents pour les remettre dans le plat, récita-t-il.

— Alors, pourquoi persister ?

— Les mauvaises habitudes se prennent vite et ont peau coriace, admit le garçon. J'ai été élevé tel un chiot qui a perdu sa mère. Mes manières de table n'intéressaient pas non plus la répugnante tavernière qui m'avait acheté à mon père.

Druon s'en voulut. De fait, Huguelin avait poussé telle une herbe folle, cherchant à manger, se battant avec ses frères

---

attestée depuis Théodoric II (597-813), roi mérovingien, puis sous Charlemagne (742-814).

et sœurs pour un bout de pain, avant de tomber entre les pattes lubriques d'une répugnante femelle qui l'utilisait comme souillon[1] et apaisement de ses sens trop échauffés. Il lui caressa les cheveux et temporisa :

— Mon doux, j'oublie parfois à quel point tu me rends fier. Tes progrès me stupéfient et me comblent. Je me montre trop exigeant. Quelle ingratitude de ma part.

— Non pas, non pas ! Vous avez mille raisons et je vous en suis reconnaissant. Enfin, je perdrais la face, si un jour, dans quelques années, le parent d'un de mes riches patients m'invitait à sa table afin de me remercier et que je l'indispose par des manières balourdes !

Le jeune mire réprima un sourire. La grande ambition de l'enfant : devenir un aesculapius que le royaume s'arracherait. Un beau rêve qu'il pourrait sans nul doute réaliser un jour.

À l'à-Dieu de l'aube, dame Blandine Leguet n'avait pu retenir ses larmes, comme elle embrassait Huguelin, l'inondant de recommandations maternelles.

La solution s'était alors imposée à Druon pendant qu'il sellait Brise. Si Michel Loiselle – espion de l'évêque d'Alençon, Foulques de Sevrin – l'avait retrouvé à Saint-Agnan-sur-Erre en se faisant passer pour un riche mercier[2] chartrain, d'autres le pouvaient également. Huguelin courait donc mille risques en sa compagnie. Que tenterait le jeune mire si des gens d'armes les cernaient ? Il lui fallait laisser Huguelin sous la protection d'une personne de confiance. Qui ? Tous lui

1. Serviteur à qui étaient confiées les besognes les plus pénibles et salissantes.

2. La corporation des merciers, très riche, rejoignit vite la bourgeoisie.

XXXVI. Saint-Martin-du-Vieux-Bellême, décembre 1306 339
XXXVII. Le prieuré, Saint-Martin-du-Vieux-Bellême, décembre 1306 353
XXXVIII. Le prieuré, Saint-Martin-du-Vieux-Bellême, le lendemain, décembre 1306 367
XXXIX. Brévaux, décembre 1306 371
XL. Brévaux, décembre 1306 383
XLI. Nogent-le-Rotrou, auberge de la Hase guindée, décembre 1306 395
XLII. Brévaux, décembre 1306, le lendemain 399

Brève annexe historique 403
Glossaire 421
Bibliographie des ouvrages le plus souvent consultés 425

Composition et mise en page

NORD COMPO
multimédia

N°édition : L.01ELIN000289.N001
Dépôt légal : mai 2013

Extrait de la publication